

**La fonction de Directrice /  
Directeur de l'Unité d'Ingénierie  
et de Développements  
Instrumentaux pour  
l'Astrophysique**

(UNIDIA – UAR 2050 de l'Observatoire de Paris-PSL et  
du CNRS; service scientifique de l'Observatoire de  
Paris)

**est à pourvoir à compter du 14 avril 2025.**

UNIDIA est l'une des quatre nouvelles unités qui seront mises en place à l'Observatoire de Paris – PSL à partir du 1er Janvier 2025 dans le cadre de la réorganisation scientifique de l'établissement, POP2025. Il aura un statut d'Unité d'Appui à la Recherche (UAR) ainsi que de Service Scientifique de l'Observatoire de Paris ([au sens du décret de l'établissement](#)).

UNIDIA se constitue à partir d'équipes du Pôle Instrumental mutualisé de l'Observatoire de Paris hébergé par le laboratoire GEPI. Elle fédère 36 ingénieurs et techniciens (dont 7 CDD et 1 apprenti) sur le campus de Meudon. Ses tutelles sont l'Observatoire de Paris-PSL et le CNRS.

Les activités d'UNIDIA sont dédiées à la préparation, la conception le développement et la fabrication de systèmes matériels et logiciels en lien avec l'instrumentation sol et spatiale, y compris les segments sol scientifiques, dans tous les domaines de longueur d'onde. UNIDIA contribue à la conception et à la fabrication d'instruments d'observation majeurs au sol et dans l'espace tels que ELT/MOSAIC, VLT/MOONS, Gaia, ou CTA.

Le projet POP2025 résulte d'une réflexion stratégique menée par les Conseils de l'Observatoire de Paris en concertation avec le CNRS et les universités partenaires des unités de recherche. Les contours scientifiques, méthodologiques et techniques des quatre nouvelles unités ont été proposés par le Conseil Scientifique et votés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 30 juin 2023. La mise en place de chacune des futures unités a été préparée par un groupe de travail représentatif de la future unité, piloté par un coordinateur scientifique assisté par des coordinateurs adjoint(e)s et une ou un préfiguratrice/teur administratif/ve.

S'agissant d'unités en création, la procédure de désignation du/de la directeur/trice est la suivante :

- Constitution du conseil d'unité (le conseil de l'UAR et le conseil du service scientifique seront confondus) : élections en mars 2025,
  - Avis du conseil d'unité sur les candidatures puis nomination par le CNRS ; lors de la même séance, vote du conseil de service scientifique.
  - La proposition de directeur/directrice issue du conseil de service scientifique fait l'objet d'un avis du CS puis du CA de l'Observatoire de Paris ;
  - Nomination du/de la directeur/trice par la présidente de l'observatoire de Paris ;
- Il est attendu que le processus soit finalisé au 14 avril 2025.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, les coordinateurs scientifiques seront nommés directeurs par interim par le CNRS ; côté Observatoire, ils disposeront des délégations leur permettant d'exercer les mêmes responsabilités que les directeurs de département scientifique jusqu'à la désignation finale du directeur d'unité. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et

l'élection des conseils d'unités, le groupe de travail aura pour mission d'assister le directeur par intérim.

L'acte de candidature comprendra : une lettre de motivation (deux pages), un curriculum vitae (deux pages), une notice des titres et travaux comportant la liste des publications dont les dix les plus significatives seront décrites en quelques lignes (vingt pages hors liste des publications). La lettre de motivation résumera le projet du candidat/de la candidate pour le laboratoire et traitera particulièrement de l'insertion d'UNIDIA au sein de l'Observatoire de Paris – PSL et de l'écosystème de recherche et d'enseignement supérieur francilien.

Les personnes envisageant de candidater peuvent prendre contact avec le vice-président du Conseil Scientifique ([mathieu.puech@observatoiredeparis.psl.eu](mailto:mathieu.puech@observatoiredeparis.psl.eu)), Mathieu Puech, ainsi que le Directeur adjoint Scientifique au CNRS/INSU, Martin Giard, (adresse ci-dessous) qui pourront leur apporter tous les renseignements nécessaires à la préparation de leur candidature.

**Les candidatures sont à adresser par courrier électronique avant le 17 février 2025 17h aux représentants des tutelles du laboratoire :**

- La présidente de l'Observatoire de Paris – PSL  
[fabienne.casoli@observatoiredeparis.psl.eu](mailto:fabienne.casoli@observatoiredeparis.psl.eu)
- Le Directeur Adjoint Scientifique au CNRS/INSU  
[insu.dasaa@cnr.fr](mailto:insu.dasaa@cnr.fr)